



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 08 MAI 2025 à 17H30

Lieu : Aula de la Mairie de Meyrin, Rue des Boudines 6, 1217 Meyrin

Présidence de l'AG : Sabine Bally

Procès-Verbal : Olivier Reymermier

Liste des personnes présentes et excusées en annexe.

Ouverture de l'Assemblée générale

Madame Sabine Bally, présidente, accueille les membres présents et prend la parole pour ouvrir l'Assemblée générale ordinaire. Elle fait les constats suivants :

- a) Conformément aux dispositions statutaires de la COMETE,
 - l'Assemblée a été convoquée par courriel, envoyé le 3 avril 2025, à chaque associé ;
 - l'Ordre du jour et les documents relatifs ont été transmis à chaque associé avec la convocation du 3 avril 2025 et par un avis complémentaire en date du 17 avril 2025, soit au plus tard deux semaines avant l'assemblée générale. Les propositions de modification des statuts y figuraient avec leur texte ;
- b) 22 associés sur 29 sont présents ou représentés, représentant plus d'un tiers des associés.

L'Assemblée a été ainsi régulièrement convoquée et est valablement constituée. Conformément aux dispositions statutaires, elle peut délibérer.

Elle mentionne également que la liste des membres excusés est disponible à l'entrée ainsi que l'ordre du jour de la présente Assemblée, le procès-verbal de la précédente Assemblée générale et le rapport d'activité 2024.

La présidente rappelle les règles des votations et explique la présence de la notaire Me Amanda Bohren, qui vient attester des résultats de la délibération au sujet de la modification des statuts et de l'élection des membres du CA, ainsi que du Bureau du CA.

Deux scrutateurs sont nommés dans le public.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2024
3. Rapport du Conseil d'Administration 2024
4. Rapport d'activité 2024
5. Rapport des comptes 2024
6. Rapport des vérificateurs des comptes

7. Approbation du Budget 2025
8. Modification des statuts
9. Élection du bureau du Conseil d'Administration
10. Élection des vérificateurs aux comptes
11. Propositions individuelles et divers

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 6 mai 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du conseil d'administration 2024

La présidente présente le rapport 2024 du conseil d'administration.

Celui-ci s'est rencontré à huit reprises, pour des séances organisées de manière tournante entre les différents membres. En complément, trois premières séances de bureau ont eu lieu de septembre à novembre sous forme de rencontres informelles autour d'un repas de midi, en soutien à l'équipe opérationnelle.

Travaux :

- Recrutement et onboarding du Secrétaire général
- Démarrage des projets d'accompagnement des PME et de soutien des porteurs de projets à impact social et écologique
- Clarification de la vision et construction de la stratégie 2025
- Suivi financier : comptes et budgets
- Participation au jury du Prix IDDEA

Sorties et entrées au CA

- Jean-Luc Fornallaz, chef de service à l'Hospice Général, remplacé par Hervé Jungo, chargé de projet à l'Hospice Général.
- Sophie Swaton, présidente de la Fondation Zoein, remplacée par Caroline Lejeune, directrice de la Fondation Zoein.
- Sabine Bally, chargée de projet à la Fève, présidente du CA. Suite à sa démission, la présidence est reprise par Ken Wenger.

Sorties et entrées dans l'équipe

- Arrivées : Olivier Reymermier, secrétaire général, au 1er mai 2024
Fabien Cordeiro, chargé de projet de la filière emplois verts et durables, au 1er mai 2025
- Départs : Daniel Hesener, coordinateur de projet, au 31 mai 2024
Luana Larocci, mandat de 6 mois comme chargée de projet, d'août 2024 à février 2025

Entrée de 16 nouveaux membres

- Umberto Bandiera – Capomondo
- Yves Gerber – TCS Genève
- Elody de Brito - SINGA
- Greg Linn - FASTASTY Sàrl
- Alexis Vacca - Vacca SA
- Amina L'Habri - Ora SA

- Christophe Büchelin - Attitude Solaire Sàrl
- Michael Costantino - Immocrush
- Manon Portera - Apropa
- Micael Da Costa - Cycloo
- Mickaël Barcelo - Graine de carotte
- Thomas Stenger - We Chip
- Benoit Fanin - Konoï
- Christian Sutter - Assurethic Sàrl
- Cyril Léger
- Philippe Nussbaum - La Manivelle

4. Rapport d'activité 2024

Olivier Reymermier, secrétaire général, présente le rapport d'activité 2024, mettant en lumière une année charnière pour la Coopérative Meyrinoise pour la Transition Écologique (COMETE). Celle-ci a été particulièrement marquée par la structuration des premiers programmes, l'ancrage territorial et la mobilisation d'acteurs variés autour de la transition écologique et sociale. C'est ainsi un positionnement clair et une vision partagée qui ont été définis en co-construction avec les différents partenaires.

Rappelant la fondation de la COMETE en juin 2023, le secrétaire général a ensuite esquissé la forte progression de la COMETE à partir de l'atelier organisé en novembre 2023 sur la filière alimentaire. Ayant rassemblé une vingtaine d'acteurs locaux, cet atelier a jeté les bases d'un travail collectif en permettant d'identifier des enjeux communs et de faire émerger des thématiques prioritaires de collaboration.

En 2024, tout prend forme et s'accélère, avec plusieurs projets structurants qui se déploient et un nombre de coopérateurs en forte croissance (de 13 à 29 personnes) :

- L'accompagnement de cinq premières PME meyrinoises vers la durabilité,
- Le lancement du soutien à huit porteurs et porteuses de projet à impact,
- La participation à un groupe de travail ainsi qu'à deux études de faisabilité sur l'expérimentation d'un revenu de transition écologique à Genève,
- Et la construction d'une stratégie 2025 claire et cohérente autour de 4 piliers : COMETE PRO pour les PME, COMETE START pour les porteurs de projets, COMETE SKILLS pour la création d'emplois verts et durables et COMETE LAB pour l'organisation d'un tiers-lieu à Meyrin.

Le rapport souligne aussi l'importance d'améliorer la communication autour des actions menées et de renforcer les liens avec de nouveaux partenaires.

VOTE : Les rapports d'activité du conseil d'administration et de la COMETE sont approuvés à l'unanimité, témoignant d'une forte adhésion au projet collectif.

5. Rapport des comptes

Laurent Cornaglia, trésorier du conseil d'administration, présente les comptes de l'exercice 2024.

En 2024, la COMETE a franchi une étape importante avec sa professionnalisation. L'accent a été mis sur le lancement d'actions concrètes, en mobilisant pleinement les ressources disponibles, notamment la subvention de la Ville de Meyrin.

Les dépenses ont principalement concerné le développement des projets et les frais de personnel. Grâce à des soutiens en nature, comme la mise à disposition d'un bureau par la Commune, des économies notables ont pu être réalisées.

Les revenus de l'année incluent la subvention publique de la Ville de Meyrin, une prestation de formation réalisée à la HEG, ainsi qu'un don en nature d'Infomaniak. Ces fonds ont permis de couvrir les principales charges de fonctionnement, parmi lesquelles :

- l'accompagnement des premiers porteurs de projets,
- les formations pour les PME, ateliers et achats de ressources,
- les prestations externes (RH, comptabilité, assurances),
- la communication (roll-ups, cartes de visite, publicité),

- et l'amortissement de la plateforme Copilot, outil essentiel fourni par Mon Entreprise Durable pour la formation des PME.

L'exercice se clôture avec un résultat positif de 384 CHF, témoignant d'une gestion rigoureuse et équilibrée. En vue de poursuivre son développement, la COMETE renforcera sa recherche de fonds en 2025.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Au nom des vérificateurs aux comptes, Ximena Kaiser Morris confirme avoir eu accès aux comptes, ainsi qu'à toutes les pièces. Par leur contrôle, ils peuvent témoigner que les comptes sont tenus avec soin et exactitude et que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés. Madame Kaiser Morris recommande donc à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2024.

Laurent Cornaglia, trésorier, remercie les deux vérificateurs aux comptes pour leur contrôle détaillé.

VOTE : Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité.

7. Présentation du budget 2025

Le trésorier présente un budget 2025 ambitieux et aligné sur notre stratégie.

Le budget 2025 de la COMETE est équilibré et marque une nouvelle étape dans notre développement.

Nos priorités cette année :

- Renforcer notre offre pour les PME, avec une partie financée directement par les entreprises,
- Mieux accompagner les porteurs de projets via du coaching, de la formation et un fonds d'innovation de 10'000 CHF,
- Lancer COMETE SKILLS, notre nouveau programme soutenu par l'Hospice Général,
- Explorer des solutions pour un futur tiers-lieu et tester des formats itinérants,
- Accueillir Fabien Cordeiro dans l'équipe, avec une hausse prévisible de la masse salariale,
- Investir dans un nouveau site web pour mieux valoriser nos actions.

Les ressources prévues reposent sur :

- La reconduction de la subvention de la Ville de Meyrin (120'000 CHF),
- Un contrat de prestation de 250'000 CHF avec l'Hospice Général,
- Une campagne de levée de fonds ciblant les entreprises meyrinoises, pour un montant de 52'000 CHF.

Le trésorier conclut cette présentation en expliquant que des discussions sont également en cours avec plusieurs fondations pour 2026.

8. Modification des statuts

La présidente expose à l'Assemblée les raisons des modifications proposées sur trois articles des statuts, permettant ainsi de gagner en précision, en transparence et de répondre à une demande de l'Etat de Genève pour que la COMETE conserve sa reconnaissance d'utilité publique :

- 1 modification de l'Art. 20 selon la proposition du CA
- 2 modifications des Art. 22 et 31 selon la demande de l'Etat

Les articles à modifier sont les suivants :

Textes actuels	Proposition de modification
<p><u>Article 20 – Droit de vote</u></p> <p>Chaque associé n’a droit qu’à un vote quel que soit le nombre de ses parts sociales.</p> <p>Le droit de vote peut être exercé en Assemblée générale par l’intermédiaire d’un autre associé.</p> <p>Chaque associé peut se faire représenter par un membre de sa famille ayant l’exercice des droits civils.</p> <p>Toutefois, aucun membre ne peut représenter plus d’un associé.</p> <p>[Pas de changement sur le reste de l’article]</p>	<p><u>Article 20 – Droit de vote</u></p> <p>Chaque associé n’a droit qu’à un vote quel que soit le nombre de ses parts sociales.</p> <p>Le droit de vote peut être exercé en Assemblée générale par l’intermédiaire d’un autre associé.</p> <p>Chaque associé peut se faire représenter par un membre de sa famille ayant l’exercice des droits civils. Si l’associé est une personne morale, il peut être représenté par une personne engagée dans son organisation, comme un-e membre du comité, de la direction ou un-e collaborateur-trice muni-e d’une procuration écrite.</p> <p>Toutefois, aucun membre ne peut représenter plus d’un associé.</p> <p>[Pas de changement sur le reste de l’article]</p>
<p><u>Article 22 – Election</u></p> <p>L’Administration se compose de cinq (5) membres au moins, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un président/une présidente • un trésorier/une trésorière • un/une secrétaire <p>Ceux-ci sont nommés pour une durée de trois (3) ans par l’Assemblée générale. Ils sont rééligibles une fois. La majorité des membres de l’Administration doit être des associés.</p> <p>Dans la mesure du possible, le Conseil d’administration est composé d’une variété de type d’acteurs concernés par la transition écologique et sociale. Le Conseil d’administration peut inviter des tiers à ses séances.</p> <p>L’Administration désigne chaque année son président et son vice-président.</p>	<p><u>Article 22 – Election</u></p> <p>L’Administration se compose de cinq (5) membres au moins, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un président/une présidente • un trésorier/une trésorière • un/une secrétaire <p>Ceux-ci sont nommés pour une durée de trois (3) ans par l’Assemblée générale. Ils sont rééligibles une fois. La majorité des membres de l’Administration doit être des associés.</p> <p>Dans la mesure du possible, l’Administration est composée d’une variété de type d’acteurs concernés par la transition écologique et sociale. Le Conseil d’administration peut inviter des tiers à ses séances.</p> <p>L’Administration désigne chaque année son président et son vice-président.</p>

<p>Aucun tantième ne sera versé aux administrateurs en rémunération de l'activité exercée au sein de la société, mais des indemnités forfaitaires peuvent être versées.</p>	<p>Les membres de l'Administration agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat de Genève. Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre de l'Administration peut recevoir un dédommagement approprié. Les employés rémunérés de la Coopérative ne peuvent siéger au Conseil d'administration qu'avec une voix consultative.</p>
<p><u>Article 31 – Excédent de liquidation</u></p> <p>Après extinction du passif et, s'il y a lieu, remboursement des parts sociales à leur valeur nominale, le solde du produit de la liquidation sera affecté à des buts conformes à ceux de la société dans l'esprit coopératif.</p>	<p><u>Article 31 – Excédent de liquidation</u></p> <p>Après extinction du passif et, s'il y a lieu, remboursement des parts sociales à leur valeur nominale, l'actif disponible sera entièrement attribué à une autre institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à l'institution et bénéficiant de l'exonération d'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit.</p>

VOTE : Les modifications de ces trois articles des statuts sont approuvées à l'unanimité.

9. Élection du Bureau du Conseil d'Administration

VOTE : Election de nouveaux membres du Conseil d'administration

L'assemblée générale procède au vote pour l'élection de deux nouveaux membres au sein du Conseil d'administration. À l'unanimité, les personnes suivantes sont élues :

- **Hervé Jungo**, représentant l'Hospice Général
- **Caroline Lejeune**, représentant la Fondation Zoein

VOTE : Bureau du Conseil d'administration

À la suite de la démission de Madame Sabine Bally de son poste de présidente, le Conseil d'administration s'est réuni afin de procéder à une nouvelle élection pour cette fonction.

- À l'unanimité, Monsieur Ken Wenger est élu président de la COMETE.

La fonction de vice-président(e) reste ouverte à ce stade. Des échanges seront menés au sein du Conseil d'administration pour déterminer la suite à donner à ce sujet.

10. Élection de l'Organe de révision

Les vérificateurs aux comptes ont accepté de renouveler leur mandat :

- Ximena Kaiser Morris, Terragir
- David Narr, Genilem

VOTE : Les deux vérificateurs sont élus à l'unanimité.

11. Propositions individuelles et divers

Les membres n'ont pas exprimé d'autres propositions.

12. Deuxième partie

Dans la deuxième partie de l'Assemblée Générale, qui s'est voulue participative, les porteurs de projets, les nouveaux membres et « membres à venir » présents à l'assemblée générale ont été invités à se présenter.

Porteurs de projets

- Mickael Barcelo - Graine de Carotte
- Micael Da Costa - Cycloo
- Manon Portera - Apropa
- Benoit Fanin - Konoï
- Michael Costantino - Immocrush
- Thomas Stenger - WeChip

Nouveaux membres :

- Greg Linn - FASTASTY
- Cyril Léger
- Philippe Nussbaum représenté par Louis Boixader - La Manivelle

Membres à venir :

- Laurette Fischer - Neonomia

Après ces présentations stimulantes, la présidente a clôturé l'Assemblée Générale en invitant les participants à partager un moment convivial.

Fait à Meyrin, le 8 mai 2025



Ken Wenger
Président du CA



Denis Waechter
Secrétaire du CA



Olivier Reyermier
Secrétaire général

Annexe : Liste des personnes présentes et excusées

Prénom	Nom	Présence
Joanna	Baird	X
Sabine	Bally	X
Mickael	Barcelo	X
Stéphanie	Baron-Levrat	X
Louis	Boixader	X
Laurent	Coranglia	X
Micael	Da Costa	X
Pedro	De Almeida	X
Gauthier	Delcloy	X
Christophe	Dunand	X
Laurette	Fischer	X
Jean-Luc	Fornallaz	X
Adrien	Gizon	X
Beat	Glusstein	X
Sébastien	Hayer	X
Daniel	Hesener	X
Luana	Iarocci	X
Hervé	Jungo	X
Ximena	Kaiser Morris	X
Cyril	Léger	X
Greg	Linn	X
Anaïs	Loutan	X
Michael	Costantino	X
Stéphane	Monestier	X
Mathilde	Mosse	X
Sylvain	Mossière	X
Roderich	Mumenthaler	X
Pierre-Henri	Perrin	X
Manon	Portera	X
Olivier	Reyermier	X
Emmanuel	Reynaud	X
Geneviève	Reynaud	X
Francisco	Sanchez	X
Melody	Sirman	X
Thomas	Stenger	X
Stéphanie	Veillet	X
Claude André	Meyer	X
Antonella	Vitale	X
Denis	Waechter	X
Maxime	Weissbaum	X
Ken	Wenger	X
Fabien	Cordeiro	X

Prénom	Nom	Présence
Julien	Andrey	Excusé-e
Claudio	Angius	Excusé-e
Gérald	Bornand	Excusé-e
Alan	Bourhis	Excusé-e
Christophe	Büchelin	Excusé-e
Damien	Cataldi	Excusé-e
Yves	Chardonnens Cook	Excusé-e
Camille	Chenes	Excusé-e
Sabine	Costes	Excusé-e
Véronique	Diebold	Excusé-e
Christine	Dufour	Excusé-e
Safidy	Elinoro	Excusé-e
Ana-Paola	Ferreira	Excusé-e
Daniele-Eurice	Fino	Excusé-e
Adrien	Fohrer	Excusé-e
Julien	Gallet-Dufour	Excusé-e
Sophie	Gaume	Excusé-e
Patricia	Gorin	Excusé-e
Yann	Grand	Excusé-e
Arnaud	Greco	Excusé-e
David	Gutierrez	Excusé-e
Youssef	Hadjas	Excusé-e
Caroline	Hugon Chapuis	Excusé-e
Matthieu	Ischer	Excusé-e
Virginie	Keller	Excusé-e
Céline	Lafourcade	Excusé-e
Karine	Lamy	Excusé-e
Dessislava	Leclère	Excusé-e
Caroline	Lejeune	Excusé-e
David	Loquercio	Excusé-e
Carine	Malardeau	Excusé-e
Albert	Marquez-Andreu	Excusé-e
Quentin	Mathieu	Excusé-e
Patrick	Moreillon	Excusé-e
David	Narr	Excusé-e
Julia	Passera	Excusé-e
Susana	Perdiz	Excusé-e
Nadège	Pic	Excusé-e
Caroline	Piffaretti	Excusé-e
Olivia	Pils	Excusé-e
Candy	Shorrock	Excusé-e
François	Sibille	Excusé-e
François	Sibille	Excusé-e
Michael	Sochon	Excusé-e
Véronique	Spreter	Excusé-e
Virginie	Staub	Excusé-e
Maria Alice	Stock	Excusé-e
Christian	Sutter	Excusé-e
Amira	Tiguerfa	Excusé-e

Pierre-Alain	Tschudi	Excusé-e
Alexis	Vacca	Excusé-e
Marie	Valentin	Excusé-e
Virginia	Villegas	Excusé-e
Alexandra	Wilmet	Excusé-e
Carole	Zraggen Linser	Excusé-e
Marie-pierre	Zwahlen	Excusé-e
Eric	Vuillemin	Excusé-e